



Collectif de Soutien aux Sans-Papiers du Trégor-Goëlo (197)

Compte-rendu de la réunion du lundi 03 février, 20 h 30

«Espace Sainte Anne»

Présent(e)s : 19 - Excusé(e)s : 4- Président(e)s de séance : Chantal L. /J.-M. Fontaine

Ordre du jour

1. Courtoujours/ café « Théodore » : Bilan
2. A. G d'AC Trégor
3. Dossiers en cours et logement des familles
4. Point financier
5. Action revendicative
6. Coordination Régionale
7. Vide-grenier
8. Questions diverses

1. Bilan de Courtoujours et des soirées au « Théodore »

Le CSSP a été destinataire d'un chèque de 1736,13 €, soient les bénéfices de la restauration de la soirée lannionaise de Courtoujours. (À noter : 1° la participation de 23 bénévoles du Collectif et 2°: cette recette est en constante augmentation). La prochaine édition aura lieu le samedi 31/01/2021. **Encore merci à l'équipe organisatrice et à « I Somnanbuli » !**

La soirée « cinéma » du 31/01 au café Théodore a permis de dégager un bénéfice de 557 €, grâce en grande partie à la restauration, assurée par des migrants suivis par le CSSP. Il reste un oubli à réparer : remercier chaleureusement les cuisinières et cuisiniers ! Le documentaire était de qualité et reprenait vraiment notre quotidien

2. Assemblée générale d'AC Trégor

Il est nécessaire d'expliquer et de rappeler les liens étroits qui unissent le CSSP et AC : le Collectif n'ayant pas de statut juridique, c'est AC qui lui assure certains moyens indispensables au fonctionnement : trésorerie, local, protection juridiques,...

La prochaine AG se tiendra le vendredi 07 février, à 20 h, à l'ancienne école de Beg Léguer, et les membres du Collectif sont cordialement invités (réserver auprès de Philippe V.0632494260)

3. Dossiers en cours & logement des familles

M. Hasnaoui : son dossier est finalisé : il s'agit d'une famille de 6 personnes, dont 3 enfants scolarisés depuis plus de 3 ans en France. En conséquence, une admission exceptionnelle au séjour va être sollicitée

-Hayrata : L'audience concernant son appel auprès de la CAA de Nantes, le 11/12 a été positif, ce qui implique la délivrance, par la préfecture, d'un TDS provisoire, assorti de l'autorisation de travailler

-Famille Tombo Matondo : après diverses pérégrinations, la famille est installée à Woas Wen. Une demande de TDS pour accompagnement d'un enfant malade sera déposée

-Mme Babouana : elle doit quitter son hébergement à la résidence « Cerise » le 06 avril prochain (fin de la prise en charge par le CD 22)

-Mme Pembélé : elle est convoquée à la CNDA, le 18/02. Elle devra, également, quitter son hébergement à la résidence « Cerise », le 02 avril prochain, pour les mêmes raisons

-Max, Péruvien : rentré en France avec un visa touristique, il est marié à une Française et le couple a déposé un dossier de demande de TDS, sans attendre les 6 mois de vie commune, d'où refus de la préfecture. Il semble que l'unique solution consiste à un retour au Pérou, afin de solliciter un visa « long séjour », mais il est possible, également, de faire

appel, puisqu'il est entré régulièrement sur le territoire et qu'il vivait déjà avec sa compagne avant le mariage.

4. Point financier

- Les aides suivantes sont reconduites :

-Yvane et Idriss reçoivent chacun 212,03+100 €

-Hayrata : 400 € pour son loyer (dont 300 à notre charge)

-Jean-Daniel O. : 100€

Le CSSP a été destinataires de 2 dons : 635 € de nos amis de Pen Kalled et de 110 €, de la part de Maldoror (spectacle du 28/12 au café «Théodore)

5. Action revendicative

Comme suite à une demande formulée auprès de l'Asti de St-Brieuc, qui gère les aides de subsistance attribuées par le Département et concernant des arriérés de 3 mois, il semble bien que celui-ci fasse la sourde oreille.

Aussi une action auprès de la MDD de Lannion est-elle prévue, le mercredi 12/02 à 14 h 00

6. Coordination Régionale

La prochaine Coordination Régionale Bretagne-Pays-de-Loire-Normandie se tiendra le samedi 08 février, à Rennes, précédée dans la matinée par un rassemblement devant le CRA de St-Jacques-de-la-Lande. Au moins 3 membres du CSSP devraient y participer.

7. Vide-grenier

La prochaine édition du vide-grenier annuel aura lieu le dimanche 22 mars. La commission « vide-grenier », ouverte à toutes les bonnes volontés se réunira le mercredi 19/02 à 17 h 30, à l'Espace Sainte-Anne (Pour mémoire, les bénéfices 2019 étaient de 3000 €). **Nous sommes, d'ores et déjà, à la recherche d'un local-tampon, suffisamment grand, dans les alentours de Lannion, afin de stocker les objets qui seront proposés sur le stand du Collectif.**

8. Questions diverses

-À la quasi-unanimité des présents, le principe d'accepter le soutien des « Gilets jaunes » à l'action du CSSP est approuvé

RAPPEL – DÉPÔT DES JOURNAUX ET DES CARTOUCHES D'ENCRE

Isabelle Métayer a gentiment proposé d'héberger 3 grands containers dans la **cour de la brasserie de Kerampont**, sise rue de Kerampont (à droite, après le feu, dans le sens montant). Accès et manœuvre possibles pour tout véhicule.

Dépôt le vendredi de 16 h à 19 h

**Prochaine réunion ordinaire du Collectif
Lundi 02/03/2020, 20 h 30 à l'Espace Sainte-Anne**

ATTENTION!